

Date de la convocation : 09/06/2026

Date du Conseil de Surveillance : 19/06/2026

Présents :	9	
Absents :	13	
Personnes ayant donné pouvoir :	2	
Pour : 8300	Contre : 0	Abstentions : 0

DÉLIBÉRATION N°2026-010 : Composition de la Commission d'Appels d'Offres – Avenant n°1

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE :

Vu l'ordonnance n° 2022-307 du 2 mars 2022 relative à la Société du Grand Projet du Sud-Ouest ;

Vu le décret n° 2022-636 du 22 avril 2022 relatif à la Société du Grand Projet du Sud-Ouest ;

Vu les articles L. 1411-5, L.1414-2 et L.1414-4 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le règlement intérieur du Conseil de surveillance de la SGPSO approuvé par délibération le 4 juillet 2022 et son remplacement approuvé par délibération le 13 octobre 2022 ;

Vu la délibération du Conseil de Surveillance du 23 avril 2024 N°2024-004 relative aux modalités de dépôts des candidatures et de vote pour la constitution d'une Commission d'Appels d'Offres ;

Vu la délibération du Conseil de Surveillance du 23 avril 2024 N°2024-005 relative à la composition de la Commission d'Appels d'Offres et désignation du Président du Directoire en assurant la présidence ;

Vu la délibération du Conseil de Surveillance du 23 avril 2024 N°2024-006 approuvant le règlement intérieur de la Commission d'Appels d'Offres ;

Vu le résultat du scrutin ;

Considérant que le quorum est atteint ;

Considérant que M. Bruno CAUBET et Mme Béatrice PRAT sont candidats à intégrer la composition de la Commission d'Appels d'Offres comme représentants de la Communauté d'agglomération du SICOVAL en remplacement, respectivement, de M. Pierre FROUSTEY et Mme Brigitte NIVON de la Communauté de communes Marenne Adour Côte Sud ;

Considérant que Mme Gisèle VINCENT et M. Pascal CLAVERIE sont candidats à intégrer la composition de la Commission d'Appels d'Offres en remplacement, respectivement, de MM. Jean-Christian PEDEBOY et Jean Luc REVILLER comme représentants de la Communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées ;

Considérant que MM. Frédéric DUTIN et Franck MICHAUD sont candidats à intégrer la composition de la Commission d'Appels d'Offres en remplacement, respectivement, de MM. Charles DAYOT et Jean-Marc THEATE comme représentants de la Communauté d'agglomération de Mont-de-Marsan ;

Après en avoir délibéré, le Conseil de Surveillance décide :

ARTICLE UN : D'établir la composition de la Commission d'Appel d'Offres comme suit :

Titulaires :

DELGA Carole, Région Occitanie

CAUBET Bruno, Communauté d'agglomération du SICOVAL

VINCENT Gisèle, Communauté d'agglomération de Tarbes Lourdes Pyrénées

ROUSSET Alain, Région Nouvelle Aquitaine

DUTIN Frédéric, Communauté d'agglomération de Mont-de-Marsan

Suppléants :

GAREL Vincent, Région Occitanie

PRAT Béatrice, Communauté d'agglomération du SICOVAL

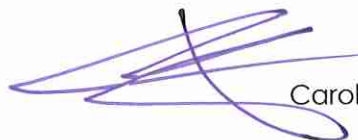
CLAVERIE Pascal, Communauté d'agglomération de Tarbes Lourdes Pyrénées

GUILLEMOTEAU Patrick, Région Nouvelle Aquitaine

MICHAUD Franck, Communauté d'agglomération de Mont-de-Marsan

ARTICLE DEUX : D'autoriser la Présidente du Conseil de Surveillance et le Président du Directoire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La Présidente
du Conseil de Surveillance



Carole DELGA